

Les Ceméa rassemblent des personnes. Celles-ci constituent le mouvement Ceméa. Les Ceméa rassemblent des institutions – Association nationale et Associations territoriales – celles-ci constituent le réseau.

Le fonctionnement associatif des Ceméa se met en œuvre à partir d'une Chartre identitaire, des statuts et d'une Convention générale signée entre l'Association nationale et chaque Association territoriale. En plus des instances statutaires obligatoires, les Ceméa se sont dotés d'un Conseil des directeurs territoriaux et d'une Conférence des présidents. Ils renforcent leur vie associative pour d'autres commissions et groupes de travail.

L'Assemblée générale annuelle de l'Association nationale, qui a eu lieu le 9 juin 2001 à l'Injep de Marly le Roi et rassemblé plus de 100 personnes, a été l'occasion de rendre compte publiquement de l'activité du réseau Ceméa. Conformément aux statuts, elle a examiné et adopté les rapports moral et financier et procédé au

renouvellement du Conseil d'administration national.

Une seconde assemblée générale les 15 et 16 décembre 2001 a adopté le nouveau Projet associatif des Ceméa pour la période 2002-2005. Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois (les 27 avril, 22 mai, 9 juin, 26 octobre et 30 novembre) pendant l'année 2001. Lors de chacune de ses réunions, il a débattu de sujets de politique générale au regard de l'actualité, et a examiné toutes les questions économiques, financières et de ressources humaines dans le cadre de ses attributions régulières (présentation et vote des budgets, analyse des résultats financiers, situation économique des associations membres du réseau, négociation d'un nouvel accord d'entreprise). Il a également travaillé sur la préparation, la mise en place du congrès 2001 et de ses suites en terme d'orientations (rédaction d'une nouvelle charte identitaire).

Au niveau des Associations territoriales, ce sont des Conseils d'administration régionaux qui conduisent la politique des Ceméa et mettent en œuvre les orientations

Un fonctionnement associatif

■ Composition du Conseil d'administration national (au 31 décembre 2001)

Mme Francine Best, Présidente d'honneur – Inspecteur général de l'Éducation nationale

M. Denis Bordat, Secrétaire général d'honneur – Ancien délégué général des Ceméa

BUREAU

M. Jérôme Chapuisat, Président – Recteur d'académie, professeur au CNAM

M. Claude Vercoutère, Vice-président – Secrétaire général de la Ficeméa

M. Jacques Ladsous, Vice-président – Vice-président du Conseil supérieur du travail social

M. Claude Roynette, Secrétaire général – Membre du C.A. des Ceméa Alsace

M. Bernard Pradat, Trésorier – Provisoire, président des Ceméa de Picardie

MEMBRES

M. Michel Gevrey – Membre du Conseil économique et social, Président du CCOMCEN

M. Christian Koch – Directeur d'établissement spécialisé

M. Jean-Jacques Beyrat – Secrétaire général des Ceméa de Midi-Pyrénées

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Gérard Alamarguy – Président du SNOGAE

M. Francis Barbe – Instituteur, Secrétaire national au SNUIPP

Mme Véronique Bury – Professeur des écoles, Conseillère technique au SE-FEN

M. Gérard A. Castellani – Inspecteur d'académie honoraire, Inspecteur pédagogique régional

M. Michel Chane San – Chargé de mission du Bureau de coordination des Associations territoriales d'outre-mer des Ceméa

M. René Coquard – Directeur d'établissement spécialisé

M. Alain Grimont – Président des Ceméa de Bretagne

M. Jacques Henrard – Secrétaire général de la JPA

M. Daniel Lavenu – Ingénieur au CNRS, Président des Ceméa de Basse-Normandie

M. Philippe Perrier – Animateur professionnel, Vice-président des Ceméa de Picardie

M. Daniel Pestourie – Professeur de philosophie, Vice-président des Ceméa Rhône-Alpes

M. Pierre Roussel – Directeur territorial des Ceméa Rhône-Alpes

M. Albert Varier – Président d'honneur de la Ficeméa

M. Brigitte Cahen – Inspectrice générale de la JS

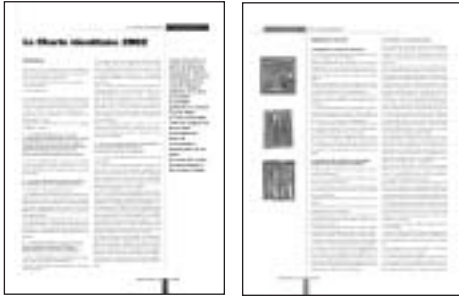
M. Dolorès Orzel – Présidente des Ceméa de Bourgogne

M. Françoise Pellegrini – Présidente des Ceméa des Pays-de-Loire



des Ceméa à travers leur projet d'action et de développement régional (PRAD).

Une publication *Repères et Actions* est adressée aux 4 000 membres actifs des Ceméa. Elle constitue le lien d'information de l'ensemble des membres du mouvement Ceméa. Elle est aujourd'hui articulée avec un site internet réservé aux membres actifs.



national, en réseau

■ La Conférence des présidents

Elle a réuni deux fois en 2001 (le 31 mars et 27 octobre), sous la responsabilité du président du Conseil d'administration de l'Association nationale, les présidents des Associations territoriales et la direction nationale. C'est un lieu de réflexion, en 2001, il a contribué à l'analyse de l'évolution du contexte politique social et éducatif, à partir des travaux conduits localement par les Conseils d'administration territoriaux. Il a été également mobilisé sur la préparation du Congrès et la mise en œuvre des orientations votées en assemblée générale.

Les présidents des Associations territoriales de métropole et d'outre-mer (au 31 décembre 2001)

Jérôme Chapuisat – Association nationale
 Denis Barroero – Provence-Alpes-Côte-d'Azur
 Bernard Pradat – Picardie
 Michèle Berry – Franche-Comté
 Janine Dutech – Aquitaine
 Daniel Lavenu – Basse-Normandie
 Jean-Louis Brugioux – Auvergne
 Myriam Fritz-Legendre – Bourgogne
 Nadine Naoui – Nord-Pas-de-Calais
 Patrice Février – Limousin

Francelyne Founaud – Languedoc-Roussillon
 Thierry Chapelle – Lorraine
 Françoise Pellégrini – Pays-de-Loire
 Marie-Claude Bonnault – Centre
 David Riboloviecz – Rhône-Alpes
 Frédéric Gautreau – Poitou-Charentes
 Alain Grimont – Bretagne
 Denis Maheu – Haute-Normandie
 Jean-Jacques Bertin – Alsace
 Jean-Philippe Alvernhe – Midi-Pyrénées

Sylvie Broussouloux – Ile-de-France
 Tonia Vercoutère – Corse
 André Duplessis – Guadeloupe
 Françoise Leconte – Guyane
 Roger Ébion – Martinique
 Max Belvisee – Réunion
 Dhoifirou Abdou – Mayotte
 Mylène Tirao – Polynésie
 Simon Naoutchoue – Nouvelle-Calédonie

■ Le Conseil des directeurs territoriaux

Il s'est réuni trois fois en 2001 (13 au 16 mars, 16 au 18 mai, 16 au 18 octobre). Il est animé par la direction nationale et rassemble tous les directeurs des Associations régionales. Il a assuré la mise en action concertée des orientations définies par le projet national, en relation avec les analyses territoriales et a permis l'information réciproque et la coordination des politiques territoriales des Ceméa. Il a participé à la préparation du congrès 2001 des Ceméa à Brest et à la mise en œuvre des orientations issues de celui-ci. Il s'est appuyé sur les travaux de plusieurs commissions pour les questions de ressources humaines, de communication et publication, de recherche pédagogique et de développement, de dimension européenne ou internationale.

Composition du Conseil des directeurs territoriaux (au 31 décembre 2001)

Directeurs territoriaux

Roland Bathrez – Provence-Alpes-Côte-d'Azur
 Pascal Brunon – Picardie
 Nadine Vieste – Franche-Comté
 Claudette Rousseli – Aquitaine
 Philippe Le Bailly – Basse-Normandie
 Valérie Cibert – Auvergne
 Bernard Thuillier – Bourgogne
 Ahmed Benallal – Nord-Pas-de-Calais
 Marc Albin – Limousin
 Nicole Demay – Rhône-Alpes
 Anne-Marie Doré – Languedoc-Roussillon
 Marc Keim – Lorraine
 Bruno Sergent – Pays-de-Loire
 Frédéric Contault – Centre
 François Alamichel – Poitou-Charentes
 Dominique Besnard – Bretagne

Jean-Luc Cazaillon – Haute-Normandie
 Roland Woerner – Alsace
 Francis Rouquette – Midi-Pyrénées
 Michel Chane San – Départements d'outre-mer.

L'Équipe de direction nationale

Jacques Demeulier - directeur général,
 Jean-François Magnin - directeur général adjoint chargé des activités, de la recherche, de l'innovation et du développement,
 Jean-Marie Michel - directeur aux relations européennes et internationales,
 Christian Gautellier - directeur de la communication et des publications,
 Yannick Barbey - directeur à l'administration, aux finances et ressources humaines.